

SAR 04

J'ai été rencontré le ~~Commissionnaire~~
enquêteur au sujet de deux parcelles
sur Maîche Fauquier - Saran

Pierre ALAZARD
Commissaire Enquêteur

N°. BT 55 BT 62 qui dans le PLU sont classées
en zone agricole alors qu'elles font partie d'un ensemble

UA 04 et en bordure de la route avec toutes les réserves essentielles.

SAR 04 suite

Je vous remettrai un dossier par voie électronique
afin de confirmer ma réclamation ce je demande
que mes parcelles restent en zone U.

En outre, Je possède un Certificat d'Urbanisme d'Information
en date du 18 Mai 2021, précisant que les parcelles
BT 62 et BT 55 sont classées en zone UB 4.

Le 6.10.2021